

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE CUERS**

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2020

CONSEILLERS
MUNICIPAUX 33
MEMBRES EN
EXERCICE 33
PRESENTS OU
REPRESENTES 32

L'an deux mille vingt le quinze octobre à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. MOUTTET Bernard**, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. MOUTTET Bernard, M. CABRI Gérard, M. DAUMAS Robert, Mme LEROY Bénédicte, M. COTTET-MOINE Patrick, Mme EPHESTION Angélique, M. LANDA Jean-Claude, M. RICHARD Gérard, Mme QUENET Arlette, Mme GUFFOND Dominique, M. ALBERIGO Jean-Claude, M. DUMET Dany, Mme BLATCHE-GRAFFIN Martina, M. MICHEL Robert, Mme GAUTIER Denise, M. KAUPP Philippe, Mme LUCIANI Valérie, M. DELVALEE Stéphane, M. DEON Ludovic, Mme SINTES Magali, Mme PAPPÀ Elodie, M. LUPI Robert, Mme GUIEN Tatiane, Mme FERARD Thérèse, Mme GAGLIARDI Carine, M. MALFATTO Eric, Mme AMBROGIO Séverine, Mme LEGOND Chloé, M. CHABLE Pierre-Laurent, M. BAZILE Benoît,

ETAIENT REPRESENTES :

A donné pouvoir conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Mme MARTEDDU Marie-Noëlle
Mme MOUTTET Léa**

**procuration à
procuration à**

**M. MOUTTET Bernard,
M. DAUMAS Robert,**

ETAIT ABSENT :

M. PAPAZIAN Raphaël (arrivé à 18h10).

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**, désigne **Mme LUCIANI Valérie** comme secrétaire de séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET VILLE 2020.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L1612-11,

CONSIDERANT la délibération n°2020/07-22/10 en date du 22 juillet 2020, approuvant le Budget Primitif 2020 de la Ville,

CONSIDERANT les recettes et les dépenses supplémentaires, non prévues au budget primitif 2020,

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSE	RECETTE
011	Charges à caractère général	71 908,00 €	
65	Charges de gestion courante	500 000,00 €	
73	Impôts et taxes		871 908,00 €
023	Virement à la section d'investissement	300 000,00 €	
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT		871 908,00 €	871 908,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
16	Emprunts et dettes assimilées		0,01 €
23	Immobilisations en cours	300 000,01 €	
13	Subventions d'investissements	70 351,95 €	70 351,95 €
021	Virement de la section fonctionnement		300 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	9 824,00 €	9 824,00 €
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT		380 175,96 €	380 175,96 €

M. CABRI - RAPPORTEUR, après lecture de la Décision Modificative, propose à l'assemblée d'approuver la Décision Modificative n°1 du Budget Ville 2020.

**ENTENDU L'EXPOSE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

PAR 29 VOIX POUR (M. MOUTTET, M. CABRI, Mme MARTEDDU, M. DAUMAS, Mme LEROY, M. COTTET-MOINE, Mme EPHESTION, M. LANDA, Mme MOUTTET, M. RICHARD, Mme QUENET, Mme GUFFOND, M. ALBERIGO, M. DUMET, Mme BLATCHE-GRAFFIN, M. MICHEL, Mme GAUTIER, M. KAUPP, Mme LUCIANI, M. DELVALEE, M. DEON, Mme SINTES, Mme PAPPÀ, M. LUPI, Mme GUIEN, Mme FERARD, M. PAPA ZIAN, Mme GAGLIARDI, M. BAZILE) **ET 4 ABSTENTIONS** (M. Malfatto, Mme Ambrogio, Mme Legond, M. Chable),

DECIDE après lecture de la Décision Modificative, d'approuver la Décision Modificative n°1 du Budget Ville 2020 présentée ci-dessus et telle que détaillée dans l'annexe jointe à la présente délibération.

AINSI DELIBERE EN SEANCE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire certifie sous sa
signature exécutoire du présent acte
reçu par le représentant de
l'Etat le 22/10/2020 et
publié au bulletin le 23/10/2020



Le Maire



Le Maire,

Bernard MOUTTET

IV - ANNEXES

L'assemblée délibérante a voté le présent budget : au niveau du chapitre pour la section d'investissement et au niveau du chapitre pour la section d'exploitation

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Maire
A Cuers, le 15 octobre 2020
Le Maire



Bernard MOUTTET

Nombre de membres en exercice : 33
Nombre de membres présents ou représentés : 33
Nombre de suffrages exprimés : 33
Votes : Contre : - Pour : 29 Abstention : 4

Date de convocation : le 9 octobre 2020

Délibéré par le Conseil Municipal réuni à Cuers le 15 octobre 2020.

Les Membres du Conseil Municipal

CABRI Gérard		KAUPP Philippe	
MARTEDDU Marie-Noëlle	Procurator	LUCIANI Valérie	
DAUMAS Robert		DELVALEE Stéphane	
LEROY Bénédicte		DEON Ludovic	
COTTET-MOINE Patrick		SINTES Magali	
EPHESTION Angélique		PAPPA Elodie	
LANDA Jean-Claude		LUPI Robert	
MOUTTET Léa	Procurator	GUIEN TATIANE	
RICHARD Gérard		FERARD Thérèse	
QUENET Arlette		PAPAZIAN Raphaël	
GUFFOND Dominique		GAGLIARDI Carine	
ALBERIGO Jean-Claude		MALFATTO Eric	
DUMET Dany		AMBROGIO Séverine	
BLATCHE-GRAFFIN Martina		LEGOND Chloé	
MICHEL Robert		CHABLE Pierre-Laurent	
GAUTIER Denise		BAZILE Benoit	

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte,
reçu par le représentant de l'Etat le : 22/10/2020
et publié ou notifié le : 22/10/2020
Le Maire

Bernard MOUTTET

